

Communiqué de Presse Centre de Médiation de la CFCIM

Le Centre de Médiation de la CFCIM accompagne depuis 2009 les entreprises dans le règlement amiable des conflits commerciaux.

Fruit du partenariat entre la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) et le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), le Centre de Médiation de la CFCIM permet l'organisation de formations à la médiation sanctionnées par une certification des médiateurs, ainsi qu'un transfert de savoir-faire et une assistance technique pour la mise en place et le suivi des processus de médiation.

Mode alternatif de résolution des conflits commerciaux, la médiation répond aux attentes des entreprises en termes de rapidité, d'efficacité, de confidentialité et de maîtrise des coûts.

La CFCIM et son Groupe de Projet Médiation ont organisé, dans le cadre d'une tournée régionale, une première réunion d'information au profit des adhérents de la Chambre le 9 mai 2013 à Tanger. Animée par Monsieur Franck DAUTRIA, Président du Groupe de Projet Médiation de la CFCIM, Directeur Général Associé du cabinet MONCEAU JURIDIQUE & FISCAL, Maître Yasmine ESSAKALI, Vice-Présidente du Groupe de Projet Médiation de la CFCIM, Avocat au Barreau de Casablanca et Monsieur Sylvain ALASSAIRE, Conseil Juridique en Droit des Affaires, Gérant Associé du cabinet ALASSAIRE JURICONSEIL, tous médiateurs agréés, cette rencontre a porté sur le thème : « La médiation comme mode alternatif de règlement des conflits : quels avantages pratiques pour l'entreprise ? ». Cette manifestation a réuni un nombre important d'entreprises de la région Nord qui ont suivi avec intérêt les diverses interventions et participé activement au débat qui a suivi.

Une prochaine réunion d'information autour du même thème est prévue le mardi 11 juin 2013 à 17 h 00 à Rabat à l'hôtel RABAT. Les mêmes intervenants y présenteront le processus de médiation et ses différentes étapes, ainsi que le Centre de Médiation de la CFCIM, sans oublier des témoignages de chefs d'entreprise sur leur pratique de la médiation.

A propos du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP)

Créé en 1995 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), le Centre Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP) est aujourd'hui leader en France et l'un des principaux centres européens de gestion et de résolution alternative des conflits commerciaux, par la voie de la médiation et de l'arbitrage. Il est compétent en matière de litiges nationaux et internationaux. Le CMAP met son expérience au profit des créateurs de nouveaux services de médiation en France et à l'international.

A propos de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) est une association de droit marocain à but non lucratif. Elle regroupe plus de 4 000 entreprises adhérentes représentant plus de 10 000 dirigeants et cadres issus de l'industrie, du commerce et des services de l'ensemble des régions du Maroc. Délégué de Service Public d'UBIFRANCE au Maroc, la CFCIM est membre du réseau de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie Française à l'Étranger (UCCIFE) qui représente 114 Chambres (CCIFE) dans 78 pays.

Contact

Khalid IDRISSE KAITOUNI

Secrétaire Administratif et Financier du Centre de Médiation de la CFCIM

Tél. : (+212) (0) 5 22 43 96 04

centredemediation@cfcim.org